s'arrêter à quelques pas au-dessus du village du Crot.

A Samoëns l'horloge publique, silencieuse depuis six mois, a sonné assez fort pour être entendue de la population.

A Vailly, des cheminées se sont écroulées et des vitres brisées.

De mémoire d'homme on ne se souvient d'avoir ressenti un si fort tremblement de terre.

— UNE HISTOIRE A FAIRE PEUR. — Sous ce titre, le *Danube*, journal de Vienne qui se publie en français, fait le récit suivant :

« Le 26 décembre dernier, la cloche de la chapelle funèbre appelait par ses tintements lugubres les fidèles aux prières dernières qui précèdent un enterrement. Soudain, le glas, dont les sons doivent être lents et réguliers, perd son caractère solennel et la cloche bondit en exécutant un carillon fantastique. Bientôt les tintements décroisent par degrès, le battant n'arrache plus qu'un son imperceptible au métal en vibration. En fin le glas s'éteint entièrement.

Un employé au service des pompes funèbres s'est dépêché auprès du sonneur. Or, voici le spectacle horrible qui s'offre à sa vue. La corde de la cloche qui, vers le bas, est munie d'œillets destinés à la facilité de la traction, avait pris le sonneur dans un de ces petits lacets et le tenait suspendu. On s'empresse de détacher le pendu involontaire ; mais on s'aperçoit que l'accident avait déterminé chez la victime une congestion à laquelle elle avait succombé.

C'était donc son propre glas que l'infortuné avait sonné bien malgré lui

LE CYLINDRE DE CYRUS. — A la dernière réunion de la société asiatique de Londres, sir Henry Rawlinson, qui présidait a donné lecture d'un mémoire très intéressant sur la découverte nouvellement faite d'un cylindre de Cyrus, que l'on signale comme le plus important document historique en caractères cunéiformes qui ait encore été mis au jour. Malheureusement, ce précieux monument a été très détérioré, le commencement est complètement perdu, à l'exception de quelques signes épars. Quand il commence à devenir lisible, on reconnaît qu'il se rapporte au moment même de ce grand événement historique, la prise de Babylone, par le fondateur de la monarchie univervelle des Perses. Nabomdes a abandonné sa capitale qui est tombée entre les mains de Cyrus, quoiqu'il continue dans la Babylonie à lutter contre sa destinée. Mais les prêtres adorateurs du soleil levant déclarent que les dieux l'on rejeté à cause de son impiété et parce qu'il a scandaleusement négligé leurs temples. Ils exaltent au contraire la piété, la grandeur et la gloire de Cyrus que les puissances divines ont élevé pour venger leur cause.

Une longue introduction est suivie par ce qui paraît être une proclamation publiée par Cyrus après la prise de la ville, proclamation dans laquelle il répète à la première personne les principales allégations du préambule. Cyrus parle de sa réparation des temples de Babylone, des faveurs qui lui ont été accordées par Mérodach, Bel et Nebo, en récompense des prières qu'il leur a faites, de l'hommage qui lui a été adressé par des nations éloignées et des rassemblements du peuple de Babylone pour l'acclamer comme roi. Sir Henry Rawlinson dit que ce nouveau texte décide d'une manière définitive en faveur d'Hérodote contre Ctézias (dans Diodore) la généalogie de Cyrus. Il était le cinquième descendant d'Achimenès, après qui venait *immédiatement* Teipses, puis Cyrus, le grand père, puis Cambyse, le père de Cyrus-le-Grand. De plus, cette descendance est en ligne directe et non pas indirecte comme on l'a soutenu. L'inscription donne au pays d'origine des Pers, le nom d' « Assan » que sir Henry Rawlinson se croit autorisé à placer dans les plaines entre le moderne Shuster et le Persis des écrivains classiques. Sir Henry a donné ensuite une description intéressante des grands temples de Babylone. Il a rattaché un centre religieux important nommé « Calana », dans l'inscription au Calnels de la Genèse et au Calno d'Isaïe. La grande difficulté dans l'inscription, a-t-il dit, est de transformer le royal sectateur d'Huruzmazda en un adorateur des dieux babyloniens.

— VENGEANCE D'UN ÉLÉPHANT. — Les éléphants sont connus pour leur douceur devenue traditionnelle. Cependant toute chose de ce monde a ses limites, même la douceur éléphantine. Il y a quelques jours, Amsterdam fut temoin de ce que peut faire le colossal mammifère lorsqu'on le pousse trop loin.

L'éléphant en question était l'attraction principale d'une ménagerie de voyage qui campait dans le jardin public de cette ville.

Un vieux Monsieur croyant pouvoir taquiner impunément le monstre, lui offre un morceau de pain, mais au moment où l'éléphant allait le saisir, il le retire. Le vieux Monsieur très amusé recommença la farce plusieurs fois; alors, Maharajah s'approche de la grille, saisit prestement son tourmenteur par le millieu du corps et le lance par-dessus la barrière qui les séparait. Puis voyant l'amusant mais peu prudent vieillard à ses pieds, Maharajah se met à danser dessus.

Lorsqu'on retira l'infortuné, ce n'était plus qu'une masse informe

— On sait comment M. H. Lasserre fut miraculeusement guéri à Lourdes d'une affection des yeux que la médecine déclarait incurable.

Le *Figaro* a raconté à ce propos une anecdote sur M. de Freycinet, que nous reproduisons ici textuellement :

« Il n'est point d'homme de science supérieure, dit-il, qui n'ait été tourmenté de métaphysique et n'ait, à un moment de sa vie, apporté une respectueuse attention aux choses de la religion. L'auteur du *Traité de Mécanique rationnelle* et de l'*Essai sur la Métaphysique du haut calcul* n'échappa pas à ces préoccupations.

On nous saura gré de raconter ici une anecdote que nous demandons la permission de pousser jusqu'au bout. Elle donnera bien l'idée de l'esprit consciencieux et un peu mystique de M. de Freycinet.

Un mot, d'abord, sur M. Henri Lasserre.

Depuis dix ans, il n'est pas, dans le monde catholique, d'homme plus connu et plus estimé que M. Henri Lasserre. Cet auteur a publié sur Lourdes et ses miracles des livres dignes de respect. « Si nier tout court paraît simple, affirmer tout court me semblerait hasardé, » dit-il quelque part.

M. Henri Lasserre est pour M. de Freycinet un ami de la première enfance. Il était donc naturel qu'il lui ait confié habituellement ses peines et ses joies. Depuis cinq ans, M. Henri Lasserre souffrait d'une maladie d'yeux incurable. Il fit un jour part à son ami de ses immenses tristesses.

— Je suis passé à Lourdes, lui dit M. de Freycinet, j'y ai visité la célèbre grotte, et j'ai appris des choses si merveilleuses que je t'engage très-sérieusement à en essayer. Si j'étais catholique, croyant comme toi, et si j'étais malade, je n'hésiterais pas.

Il ajoutait :

— J'ai un intérêt personnel à cette expérience. Si elle réussissait, quel fait important pour moi à enregistrer !

Son ami hésita quelques mois.

— Tu n'as pas d'objections valables, répliquait M. de Freycinet. D'après tes principes religieux, tu dois croire et tu crois à la possibilité de ces choses-là. Je te le déclare à l'avance : Si tu guéris, ce sera là contre moi un terrible argument.

Sur ces vives instances, son ami lui promit que dès qu'il aurait un secrétaire il écrirait à Lourdes.

— Mais je t'en servirai ! s'écria M. de Freycinet.

— Ah ! bien, soit ! répondit M. H. Lasserre, nous déjeunerons demain au café de Foy, et je te dicterai une lettre après déjeûner.

— Pourquoi pas tout de suite ? Nous gagnons un jour.

M. de Freycinet envoya ensuite son ami à confesse, disant :

— Je suis un homme de science, et je veux tout naturellement que, puisque nous faisons une expérience, nous la fassions dans les conditions voulues.

M. le curé de Lourdes a aujourd'hui la lettre autographe de Freycinet entre les mains.

M. H. Lasserre guérit.

Ceci se passait vers la fin de l'année 1865. M. de Freycinet avait 37 ans.

— L'ÉCRIVAIN PUBLIC A PARIS. — Une industrie éminemment parisienne vient de s'éteindre.

Les transformations successives des rues de Paris auront bientôt totalement fait disparaître les modestes cahutes que l'on voyait dans les encoignures des monuments et qui étaient à la fois le logis et le cabinet de l'écrivain public.

Un des derniers, le dernier peut-être de ces artistes calligraphes, tenait à la place Maubert une boutique où se fabriquaient depuis un demi-siècle placets, lettres, pétitions, demandes en mariage, poulets, épithalames, actes de toute sorte.

Puisque le type de l'écrivain public va se perdre, nous en fixerons le souvenir par quelques traits rapides. C'était ordinairement un vieillard, homme instruit assez souvent, mais que des revers avaient jeté dans le besoin. Il était possesseur d'une belle main, faisait des vers au besoin et était apte à exécuter une page d'écriture en bâtarde, en coulée, en ronde, en anglaise, en gothique. Il réussissait à main levée les traits les plus hardis et ornait de fleurons tortillés les quatre angles des feuilles de papier.

Les clients et les clientes de l'écrivain public variaient selon les quartiers :

Aux abords des halles et des marchés, la clientèle était surtout composée de marchands et marchandes ambulants auxquelles se joignaient les maraîchères des environs de Paris, les gens de cuisine et les portefaix.

Au faubourg Saint-Honoré, c'étaient les valets de chambre, les cochers de grande maison, etc. Le client le plus assidu de l'écrivain public a été de tout temps le porteur d'eau, marchand de bois et de charbon. C'étaient pourtant des pratiques dont se souciait peu l'artiste calligraphe parce qu'elles lésinaient sur le prix et faisaient vingt fois recommencer une lettre.

Le militaire, bref, coulant aisé à satisfaire, tenait courte séance et était pour l'écrivain un client de choix.

Un fameux client encore était le pompier. Peu regardant quant au prix, il faisait appel à toutes les facultés de l'écrivain pour dépeindre éloquemment sa flamme à quelque bonne d'enfant ou à un cordon bleu et terminait son opération en offrant à l'artiste un rafraîchissement toujours accepté avec empressement chez le marchand de vin ou à la brasserie voisine.

Les prix de rédaction variaient selon le sujet, selon le genre, c'est-à-dire qu'il y avait un prix pour la prose, un autre pour la poésie. Comme on le pense bien, l'écrivain public devenait le confident des révélations les plus étranges, il se faisait l'instrument des gros scandales, s'associait à de petites scélératesses, arrondissait le chiffre du carnet des dépenses de la cuisinière qui faisait danser l'anse du panier, et se faisait le complice des amoureux. Afin de gagner la confiance de tous et comme garantie de sa discrétion, l'écrivain public plaçait au centre de la vitrine de sa cahute un écriteau portant ces mots : *Au tombeau des secrets.*

On lisait il y a trente ans le quatrain suivant sur la devanture d'un écrivain public établi depuis le commencement du siècle, rue Montmartre, contre l'église Saint-Eustache :

Ma bonne plume, ô toi que l'on convie
A griffonner à tort ou à raison,
Noircis ton bec pour me gagner la vie,
Noircis ton bec pour noircir le fripon.

La paternité de ce quatrain, est attribuée au chansonnier-vaudevilliste Desaugiers.

TRIBUNAUX

L'école des Arts et Métiers d'Angers

On a raconté qu'une instruction judiciaire avait provoquée par le ministre de l'agriculture et du commerce au sujet des faits qui se sont produits à l'école des arts et metiers d'Angers. Ces faits tiennent à une certaine brutalité de mœurs que l'autorité administrative a été jusqu'ici impuissante à réprimer. Un des élèves, nommé Leblanc, après avoir subi une « poussée », dans l'angle d'une cour, en a été quitte seulement pour des contusions qui ne paraissent pas présenter de gravité. Deux autres élèves, menacés d'un traitement analogue et n'espérant pas pouvoir y échapper en restant parmi leurs condisciples, sont allés solliciter de la direction la permission de quitter l'école. Pour l'élève Guyot, qui, pressé violemment contre le rebord d'une table par cinquante ou soixante de ses camarades de la 2e division, a dû être renvoyé chez ses parents, les conséquences de ce jeu déplorable ont été funestes. Le malheureux garçon a succombé aux suites de cet acte de brutalité. L'enquête judiciaire se poursuit.

—

Il résulte d'une dépêche adressée d'Angers à l'*Evènement*, que les première et seconde divisions de l'Ecole des Arts et Métiers étaient encore hier en pleine révolte. Les autorités ont dû intervenir et une instruction a été immédiatement commencée.

L'affaire viendra prochainement devant la Cour d'assises. L'Ecole sera peut-être licenciée ; ce qu'il y a de certain, c'est que le nombre des expulsions sera assez considérable.

Dès hier, dix élèves ont été arrêtés et onze expulsés.

—

On lit dans la *Correspondance Havas :*

« Nous avons le regret d'apprendre que le jeune Guyot, élève de l'école des Arts-et-Métiers d'Angers, vient de succomber, dans sa famille, à Escurolles (Allier), des suites d'actes de violence exercés contre lui par ses camarades de la 2e division.

» Le ministre d'Agriculture et du Commerce avait, à la première nouvelle, déféré ces actes au parquet d'Angers qui a immédiatement commencé une instruction judiciaire. »

NOUVELLES DU MATIN

Paris, 6 janvier soir

L'AMBASSADE DE BERLIN

Rien n'a été décidé concernant le choix de l'ambassadeur qui doit succéder à Berlin, à M. de Saint-Vallier.

LES QUÊTES DES ÉGLISES

M. Lepère a demandé l'avis du Conseil d'Etat relativement aux revendications des conseils municipaux sur les quêtes faites dans les églises, revendications au profit des bureaux de bienfaisance.

LE CAS M. CRISENOY

Le *Temps* dit que M. Lepère n'a jamais songé à revoquer M. Crisenoy.

M. Crisenoy est un fonctionnaire méritant et ce n'est que sur sa demande qu'il sera remplacé.

—

RÉUNION DU CABINET

Paris, 6 janvier, soir.

Le conseil des ministres s'est réuni ce matin.

Tous les journaux sont d'accord pour dire qu'il ne s'est pas occupé de la déclaration qu'il doit faire le 13 janvier prochain, à la rentrée des Chambres.

Le *Temps* ajoute que le cabinet ne s'est occupé que des affaires courantes.

Suivant le *National*, la question de la déclaration ne sera abordée que jeudi.

Le *National*, la *Liberté* et la *France* semblent croire qu'il n'y aura pas de message, mais une simple déclaration.

LA QUESTION DES GRACES

La *Liberté* dit qu'il est vraisemblable que de nombreuses grâces seront prochainement signées.

MM. Henri Rochefort, Vallès et plusieurs autres ne seraient pas compris parmi les graciés.

NOUVELLES DU CHILI

La légation du Chili a communiqué au jourd'hui un télégramme officiel annonçant que le Président de la Bolivie est renversé.

NOUVELLES DU SOIR

Voici le sommaire du *Journal officiel* aujourd'hui.

Adhésion par le gouvernement de la Principauté de Serbie à la Convention du mètre.

Décret admettant, sur sa demande, le directeur du secrétariat et de la comptabilité au ministère de l'intérieur à faire valoir ses droits à la retraite et le nommant directeur honoraire.

Décision nommant le chef du cabinet et secrétariat du ministère des affaires étrangères et de la présidence du conseil.

Decision nommant le secrétaire particulier du ministre des affaires étrangères.

Décision autorisant la création d'établissements de poste dans les communes de la Madeleine (Nord), Croissy et Verrières-le-Buisson (Seine-et-Oise), Sotteville-lès-Rouen (Seine-Inférieure), Allery (Somme).

Décision autorisant la création de bureaux télégraphiques municipaux dans les communes de Bracieux (Loir-et-Cher) et de Château-sur-Epte (Eure).

—

Conseil des ministres

On lit dans le *XIXe Siècle* :

« Un conseil de cabinet a été tenu lundi, dans l'après-midi, au ministère des affaires étrangères. Hier matin, les ministres se sont réunis à l'Elysée.

» A la suite de cette double délibération, il a été arrêté que la communication à faire aux Chambres serait présentée sous forme de déclaration ministérielle.

» Cette déclaration, outre les quelques considérations politiques dont tout cabinet nouveau ne saurait se dispenser, indiquera les grandes voies de travail où le gouvernement désire voir le Parlement s'engager immédiatement à sa suite : discussion de notre régime économique (maintien du *statu quo*) et de notre régime financier (*continuation des dégrèvements*), lois sur l'enseignement supérieur, sur l'enseignement primaire, sur le droit de réunion, réforme de la magistrature.

» En ce qui concerne cette dernière question, nous croyons savoir que le projet du nouveau garde des sceaux sera lu, ce matin même, au conseil des ministres. »

—

Le *Rappel* affirme, au contraire, que le conseil des ministres ne s'est occupé hier que de l'expédition des affaires courantes et nullement de la communication que le nouveau ministère compte adresser aux Chambres. Le conseil veut, avant de saisir le président de la République de cette question, achever de régler tous les détails de son programme, ce qu'il n'a pu faire dans sa réunion de lundi au ministère des affaires étrangères. Quand tout cela sera résolu, il restera à régler avec le président de la République, la question de savoir si le programme sera communiqué aux Chambres sous forme de message présidentiel ou de déclaration ministérielle.

« Il ne sera fait dans le programme ministériel aucune allusion à la question de l'amnistie. Le cabinet, s'il est interpellé sur cette question ou s'il est obligé de se prononcer sur une proposition nouvelle d'amnistie, répondra ; mais sa manière de voir à cet égard ne figurera pas dans son programme.

» Dans la réunion d'hier, le conseil des ministres, entre autres affaires, s'est occupé de la question des quêtes faites en dehors des bureaux de bienfaisance. On sait que, dans certaines villes, notamment à Douai, Amiens, Charleville, etc., des conflits se sont élevés entre l'administration et des comités qui ont organisé des souscriptions dont le montant aurait dû, suivant l'autorité, être versé à la caisse des bureaux de bienfaisance. »

—

M. Cazot, ministre de la justice s'occupe de son côté d'un mouvement judiciaire qui portera sur les procureurs et les juges de paix.

On pense que ce mouvement paraîtra incessamment.

—

Le successeur de M. de Crisenoy à la direction de l'administration départementale et communale n'est pas encore désigné. Suivant le *Globe* les deux candidats les plus sérieux sont MM. Camescasse, préfet du Pas-de-Calais, et félix Granet, préfet de la Vienne.

—

Le *Voltaire* apprend que si le Préfet de Police a refusé avant hier de viser les affiches du journal le *Citoyen*, la raison est que les formalités obligatoires n'avaient pas été remplies. Le visa a du reste été accordé hier.

—

M. Cochery, ministre des postes et télégraphes, déposera, le jour de l'ouverture de la session, sur le bureau de la Chambre, un projet de loi tendant à autoriser le protêt des effets de commerce dont le recouvrement lui est confié par les particuliers.

—

« Il paraît probable pour le moment, lisons-nous dans le *Gaulois*, qu'un projet de loi demandant l'expulsion du prince Jérôme Napoléon sera déposée dès la rentrée des Chambres, soit par le gouvernement, soit par un député de la gauche. »

—

Au dire de la *Paix*, tous les projets prêtés jusqu'à ce jour à M. le ministre de la guerre sont prématurés.

Il est certain que le général Farre apportera des modifications dans son ministère, mais rien n'est décidé pour le moment.

—

Nous lisons dans le *Figaro* :

« Le procès commencé contre M. de Baudry-d'Asson, en raison de son discours de Challans, n'aura décidément pas de suites. On nous assure que M. Ferey, juge d'instruction chargé de l'affaire, vient de rendre une ordonnance de non lieu. »

—

Petite Bourse du 6 janvier.

3 0/0 81.75 5 0/0 116.60. 62 1/2 61 1/4. — Pérou 6 0/0 19 18 7/8. — Turc 16.40 42 1/2 — Banque Ottom. 534.37 533.75 — Chem. Otto. 36,75 — Egypte 277,50 276,87. — Hongrois 87 5/8 11/16.

Soutenu.

Dépêches Télégraphiques

France

Cannes, 6 janvier

Le duc d'Edimbourg est parti ce matin avec un aide-de-camp pour aller rendre visite au préfet des Alpes-Maritimes, à Nice.

Hier soir sont arrivés le prince Orloff, ambassadeur de Russie à Paris, et le duc de Larochefoucauld-Bisaccia. Le duc de Larochefoucauld-Doudeauville est à Cannes depuis quelques jours.

Cannes, 6 janvier.

A l'occasion du Noël russe qui se célèbre demain, un superbe sapin surmonté de drapeaux russes et garni de bonbons vient d'être porté à la villa habitée par l'Impératrice. Ce soir, grande réunion de tous les princes de la Cour et des autres personnages arrivés de Nice avec le duc d'Edimbourg. A minuit, une messe sera chantée à la villa impériale.

Belgique

Mons, 6 janvier.

Deux mille grévistes se sont réunis devant l'hôtel provincial.

Les femmes des délégués ont été reçues par le gouverneur qui leur a conseillé la reprise du travail.

Les manifestants sont aussitôt repartis. Aucun incident notable n'est à signaler.

Grèce

Athènes, 6 janvier

Hier le conseil des ministres, sous la présidence de M. Coumoundouros, s'est occupé de la modification ministérielle qui aura lieu après les fêtes grecques.

On croit que MM. Delyannis, Avgherinos, Valtinos se retireraient; ils seront remplacés par M. Papamichalapulo, Rhoupho et Grivas.

M. Coumoundouros gardera il le portefeuille des affaires étrangères et de l'intérieur.

Le canal Intérocéanique

New-York, 6 janvier.

Le *New-York Hérald* publie une dépêche d'Aspinwall, datée du 5 janvier, annonçant que M. de Lesseps est parti avec un corps d'ingénieurs pour examiner définitivement la route que doit suivre le canal de Panama.

Capetown, 6 janvier.

Bok, secrétaire du comité des Bœrs, arrêté pour crime de haute trahison, a été mis en liberté sous caution.

Angleterre

Londres, 6 janvier.

Répondant à une députation des détenteurs d'obligations turques de 1858 et 1862, le marquis de Salisbury a dit que les réclamations des obligataires méritaient la sympathie et la considération, en ajoutant que le gouvernement anglais n'essaierait pas de forcer la Porte à payer ses dettes. Son avis personnel est que la Porte ferait bien de ne payer actuellement d'intérêts à personne. Les ressources de l'Etat devraient être consacrées avant tout à organiser une bonne administration, et l'on pourrait ensuite régler chaque dette selon son rang d'ancienneté.

Londres, 6 janvier.

Une dépêche du général Roberts, en date de Caboul 4 janvier, annonce que la ville est tranquille. L'amnistie a été proclamée, sauf pour les chefs.

Les Hératais Turcomans sont sur le point d'attaquer Hérat où les Caboulis (?) sont assiégés.

Espagne

Madrid, 6 janvier.

Le manifeste démocrate a été signé par une vingtaine de personnes.

Le concert du Théâtre italien a produit la somme de 4,420 francs, dont la moitié est réservée aux pauvres de France.

Turquie d'Europe

Constantinople, 6 janvier.

M. Layard a reçu du ministre de la police la lettre officielle explicative qu'il avait demandée. Il a déclaré cette lettre satisfaisante.

Il a été convenu entre M. Layard et la Porte que Ahmed-Tewik ne serait pas envoyé en Asie, mais dans une île ayant une population crétienne.

L'incident est complétement terminé.

DERNIERE HEURE

GUERRE ANGLO-AFGHANE

Londres, 7 janvier.

Dans une lettre qu'il vient d'adresser au général Roberts, Mahomedjan déclare que les Afghans ne cesseront pas les hostilités si les Anglais n'évacuent pas l'Afghanistan.

—

UN DÉMENTI

Paris, 7 janvier.

Une correspondance adressée de Pesth déclare complètement fausse la nouvelle d'après laquelle la Russie aurait opéré une concentration de troupes sur la frontière de la Prusse et de l'Autriche.

Almanach catholique de France

Nous saluons avec plaisir l'apparition d'une publication importante qui manquait certainement en France, un *grand almanach catholique*.

La Société de Saint-Augustin, de Lille, a entrepris cette œuvre et nous envoie sous le titre d'*Almanach catholique de France pour 1880*, un livre qui est tout à la fois une publication artistique pleine d'originalité dans son ornementation, riche de légendes et d'histoires dues à nos meilleurs écrivains, précieuse aussi par les renseignements statistiques qu'elle donne sur tout ce qui intéresse les catholiques.

Les almanachs populaires ne manquent pas. Il y en a d'excellents, et l'on a raison de les multiplier, car c'est un puissant moyen de propagande que ce modeste petit livre admis pour toute une année au foyer domestique. Feuilleté et consulté chaque jour, il glisse, à côté du renseignement qu'on lui demande, tantôt une pensée chrétienne, tantôt un noble exemple, tantôt un sage avis, souvent une fine plaisanterie qui égaie sa morale et la fait accepter.

Mais l'almanach n'est pas seulement l'hôte des chaumières, des mansardes et de l'arrière-boutique. Il lui arrive de faire toilette et de s'aventurer dans les salons où l'on reçoit trop volontiers livres et gens sur leur habit. Qu'est-ce en effet qu'un almanach de luxe?... Presque toujours un chroniqueur du vice élégant, qui apporte dans le monde l'argot, le déballé et le déshabillé du demi-monde, au grand préjudice des bonnes œuvres et du bon goût.

A ces corruptions gazées sous la poudre de riz, la Société de Saint-Augustin a voulu opposer un almanach de luxe, vraiment catholique par le fond et par la forme, dont le texte et les illustrations tendent à faire aimer le vrai, le beau et le bien, ces trois aspects de Dieu.

Les écrivains les plus illustres et les plus aimés du public l'ont enrichi de nouvelles, écrites spécialement pour lui, ou bien ont permis de glaner dans leurs œuvres et d'en reproduire des fragments.

Citons MM. Ernest Hello, Henri Lasserre, Paul Féval, le général Ambert, Louis Veuillot, le marquis de Ségur, Aug. Roussel, Léon Aubineau, Léon Gautier, Eug. de Margerie. Signalons aussi parmi les articles de statistique : le tableau *complet* du Sacré-Collége, des Congrégations Romaines, de l'Episcopat français, la liste chronologique des Souverains-Pontifes depuis Saint-Pierre, une excellente revue des évènements de l'année, etc., etc.

Nous ne doutons pas qu'une œuvre aussi importante, présentée sous d'aussi heureux auspices, ne soit bien accueillie du public catholique français.

—

BOURSE LINIÈRE. — Pas de changement pour les lins de Russie ; les lins belges de basse qualité ont baissé. Les prix des fils sont en faveur des vendeurs, mais les acheteurs se décident difficilement à payer la hausse demandée et les transactions sont restreintes. On commence à voir plus d'acheteurs de toiles ; ils opéreraient largement aux anciens prix.

—

MARCHÉ AUX GRAINS du 7 janvier. (Bulletin commercial). — 800 hectolitres vendus assez activement aux prix de la semaine dernière.

Les farines sont tenues de 44,75 à 45 fr. en boulangerie, on traite peu d'affaires.

—

MARCHÉ AUX GRAINS du 7 janvier. (Communiqué par l'Hôtel-de-Ville). — Hausse moyenne : 0 fr. 00 c.

COURS COMMERCIAUX DE PARIS du Janvier, 6 heures soir.

Huile de colza		Farines 8 marques	
Disponible	80 50 ..	Courant	71 .. ..
Courant	80 50 ..	Février	71 25 ..
Février	81 80 75	Mars-avril	71 50 ..
Mars-Avril	81 25 ..	4 de mars	71 25 ..
4 de mai	82 25 ..	Farines supérieures	
Huile de lin		Courant	71 71 25
Disponible	71 75	Février	72 50 75
Courant	71 75 ..	Mars-avril	71 50 75
Février	71 75 72	4 de mars	70 70 25
Mars-Avril	72 72 50	M. Darblay	73 .. ..
4 de mai	73 25 ..	Blés	
Spiritueux		Courant	33 25 ..
Disponible	68 50 69	Février	33 25 ..
Courant	68 75 70	Mars-avril	33 25 ..
Février	68 75 69	4 de mars	33 25 ..
Mars-Avril	68 75 69	Seigles	
4 de mai	68 75 69	Courant	24 25 24
Stock	7,275 pipes	Février	24 25 ..
Circulation	50	Mars-avril	24 25 ..
Sucres		4 de mars	24 50 .
N° 10/13 cour.	64 25 ..	Avoines	
N° 7/9 d.	70 50 ..	Courant	19 75 20
Blanc 3 disp.	74 75 75	Février	20 .. ..
Courant	75 50 ..	Mars-avril	20 25 .
Février	75 50 .	4 de mars	20 25 ..
Mars-Avril	75 50 .		
4 de mai	.. .. ..		
Raffinés 151	à 152 ..		

COURS OFFICIELS DE LA BOURSE

6 Janvier — 6 heures soir

Huile colza en f. d.	80 50	Esprits	68 50 69
id. en tonnes	82 50	Farines 8 m.	71 ..
id. épurée	92 .	Supérieure	74 25 71
Huile de lin en f. d.	71 75	Suif	84 .
id. en tonnes	73 7	Cafés Java	230
Sucre 7/9 disp.	70 50	Ceylan	215
id. 10/13 d.	64 2	Haïti	210
id. blanc 3 c.	74 75	Rio	190
Raffin. bonn. sorte	151 ..	Cacaos Para	100
id. belle sorte	152 .	Guayaquil	160
Certific. de sortie	76 .	Haïti	160
Mélasse de fab.	16 50 .	Trinidad	110
id. raffinerie	18	Curaçao	200 à 400

PARIS, 7 Janvier. — *Dépêche de 2 heures*			
Huile de colza.		Février	76 »»
Courant	80 50	Mars-Avril	75 75
Février	80 75	Raffinés	151 »» à 152 »»
Mars-Avril	81 »»	Farines 8 marque	
4 de mai	82 25	Courant	70 75
Huile de lin.		Février	71 »»
Courant	72 »»	Mars-avril	71 25
Février	72 25	4 de mars	71 »»
Mars-Avril	72 50	Blés	
4 de mai	73 »»	Courant	33 10
Spiritueux		Février	33 25
Courant	69 25	Mars-avril	33 25
Février	69 25	4 de mars	33 10
Mars-Avril	69 25	Seigles	
4 de mai	69 35	Courant	24 »»
Sucres roux		Février	24 »»
10/13	64 25	Mars-avril	24 25
7/9	70 50	4 de mars	24 25
Sucres blancs		Marq. Darblay	73 »»
Courant	76 25	Temps froid.	

BOURSE DE LILLE

Valeurs	Cours préc.	Cours du 7 janvier
Crespin-l. Anzin	45	... ...
Marly	140 ..	... ..
Annœullin	15 ..	... ...
Ch. Com. Calais.	.... ..	....

COURS de SUCRES et du 3/6 du 7 Janvier.

SUCRES	Cours officiels	Cours comm.	Offert.	Demandé
Sucre indigène 88 degrés	63 .	.. ..	.. ..	.. ..
» » 7 à 9	69 25	.. ..	.. ..	.. ..
» en pain, 6 k. n° 1	147 50	.. ..	.. ..	.. ..
Sucre n° 3	72 .	.. ..	.. ..	.. ..
» indigène n° 3...	.. .	.. ..	.. ..	.. ..
3/6 betterave, disponib.	68 75	.. ..	.. ..	.. ..
» » courant.	55 .	.. ..	.. ..	.. ..
» fin 1re qualité disponi.	68 .	.. ..	.. ..	.. ..
» courant.	68 50	.. ..	.. ..	.. ..
Mélasse disponible..	65 ..	.. ..	.. ..	.. ..
A livrer 4 premiers..	69 .	.. ..	.. ..	.. ..
» 4 janvier....	. .	.. ..	.. ..	.. ..
» 4 d'été.....	70 ..	.. ..	.. ..	.. ..
» 3 derniers..	63 ..	.. ..	.. ..	.. ..
» 1 prochain..	62 ..	.. ..	.. ..	.. ..

BULLETIN FINANCIER

DE LA BANQUE NATIONALE. CAPITAL 30,000,000
11, RUE LE PELLETIER, A PARIS.

Paris, le 6 janvier.

Après un mouvement de hausse aussi rapide que celui d'hier on pouvait s'attendre aujourd'hui à quelques réalisations. Elles se sont, en effet, présentées au début et à la fin de la Bourse, après des oscillations entre fr. 116,70 et fr. 116,90, le 5 0/0 reste à fr. 116.65. Il faut remarquer cependant que les tendances restent excellentes et que la situation présente justifierait certainement la hausse mais à la condition que les allures du marché ne fussent pas trop précipitées.

Les cours sur les actions des sociétés de crédit n'ont pas sensiblement varié. Nous retrouvons la Banque de Paris à 887 fr., la Banque d'Escompte à 820 fr., la Banque hypothécaire à 690 fr., les obligations de cette société se vendent déjà sur le marché, en banque avec une prime de fr. 0,50 à fr. 0,75.

C'est aujourd'hui qu'avait lieu l'émission des obligations de la ville de Lyon. Nous n'en avons rien dit jusqu'ici parce que nous préférions les conditions offertes par la Banque Hypothécaire, qui assure un remboursement à tous les titres, tandis que la ville de Lyon n'offre que des lots assez restreint et dont le total va même en diminuant sensiblement en une assez courte période.

Le crédit Foncier a vendu quelques fractions de son portefeuille égyptien ; le bruit avait même couru qu'il avait traité pour le solde avec une maison anglaise, on ne sait encore rien de bien précis à cet égard. Nous y reviendrons aussitôt qu'un arrangement définitif aura été conclu.

THÉATRE DE ROUBAIX, rue du Fontenoy. Direction : G. DESCHAMPS.

Jeudi 8 janvier 1880, spectacle offert aux dames. Une dame accompagnée d'un cavalier ne paiera pas; deux Dames ne paieront qu'une place.

Au bénéfice de M. Brasseur, chef-d'orchestre.

Le Roman d'un Jeune homme pauvre, grande pièce en 7 actes, de M. Octave Feuillet de l'académie française.

Au quatrième acte : Le Chœur des Moissonneurs, chanté par 20 personnes.

L'amour qu'est-ce c'est qu'ça, vaudeville en un acte.

Ordre du spectacle : 1° Le Roman ; 2° L'amour.

Bureaux à 7 h 1/2. Rideau à 8 h.

PRIX DES PLACES : Fauteuils de première galerie, 3 fr.; Fauteuils d'orchestre et première galerie, 2 fr.; Parquet et Parterre, 1 fr. 25; Deuxième galerie, 75 cent.

GUERISON DE LA

PHTHISIE PULMONAIRE

et de la bronchite chronique : traitement nouveau; brochure in-8° de 136 pages, 13me édition; par le Dr Jules Boyer (de Paris). Envoi f° contre 1 fr. 50 en timb.-post., à M. Delahaye, lib. édit., 23, place de l'Ec. de médecine, Paris. 18810—206

LE VIN AROUD au quinquina, au fer et à tous les principes solubles de la viande, est le médicament par excellence le reconstituant le plus énergique pour combattre la chlorose, l'anémie, l'appauvrisse os. Il convient donc aux convalescents, aux enfants, aux jeunes filles, aux vieillards, enfin à toutes les personnes d'une constitution languissante, ou affaiblies par le travail, les veilles, les excès de toutes sortes ou la maladie.

Se vend à Paris, chez J. Ferré, successeur de Aroud, 102, rue Richelieu et dans outes les pharmacies. 20329

Papier Wlinsi, remède souverain pour la *guérison des rhumes, irritations de poitrine, maux de gorge, douleurs, rhumatismes*, etc. — 1 fr. 50 la boîte. Exiger le nom WLINSI.

Le Vin de G. Séguin, *fortifiant et fébrifuge*, est très-efficace dans les *convalescences, appauvrissement du sang, pertes d'appétit, digestions difficiles, fièvres*, etc — Paris, 378, rue St-Honoré. 20110

BANQUE HYPOTHÉCAIRE
DE FRANCE

Société anonyme au capital 100 millions de francs.

Souscription Publique

Le Samedi 10 Janvier 1880

1,200,000 Obligations

DE LA

BANQUE HYPOTHÉCAIRE
DE FRANCE

Obligations de 1,000 Francs

ÉMISES A 480 FR.

Produisant *45* francs d'intérêt annuel, payables les 10 février, 10 mai, 10 août et 10 novembre.

Tous les titres sont remboursés à MILLE francs

Conformément au tableau d'amortissement

6 tirages par an auxquels concourront tous les titres.

Le 1er Tirage aura lieu lieu le 10 mars 1880 et le premier remboursement le 10 avril suivant, et ainsi de suite tous les deux mois:

Le prix d'émission est payable :

20 francs en souscrivant, le 10 janvier 1880.
40 — à la délivrance des titres.
40 — le 10 juillet 1880.
40 — le 10 janvier 1881.
40 — le 10 juillet 1881.
40 — le 10 janvier 1882.
40 — le 10 juillet 1882.
40 — le 10 janvier 1883.
40 — le 10 juillet 1883.
40 — le 10 janvier 1884.
40 — le 10 juillet 1884.
60 — le 10 janvier 1885

480 francs avec faculté d'anticipation partielle ou totale après la répartition.

Les titres provisoires, libérés de 60 francs, seront au porteur.

Les obligations définitives sont au porteur ou nominatives, au choix des souscripteurs.

Les titres définitifs seront